VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 18 AVRIL 1917 — No. 25

ABONNEMENTS
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne ..... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
IMPRIM...

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

Que penser du vote des femmes?

Texte de la conférence donnée, le 15 du courant, à l'Union Canadienne, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

Monsieur le Président.

Monseigneur le vicaire-général.

Mesdames et Messieurs.

L'Evangile ne parle pas du vote des femmes; la Sainte Eglise ne s'est jamais prononcée catégoriquement sur le sujet. Ce n'est donc pas un enseignement doctrinaire que je viens vous donner ici, ce soir, mais l'exposé de vues que je suis prêt à modifier dès que la Sainte Eglise se sera prononcée sur ce point. Je crains bien qu'il faille attendre passablement longtemps. Entre temps, les circonstances qui nous sont faites par le Gouvernement nous forcent de prendre une position, et d'orienter un peu les nôtres sur un terrain aussi neuf, et qui ne manque pas de présenter plusieurs graves difficultés.

L'action du gouvernement de Manitoba concédant aux femmes non seulement le droit de vote, mais leur ouvrant toutes grandes les portes donnant accès aux professions masculines, est-elle sage?

Je ne le crois pas. Mais notre Gouvernement très radical, voulant tout chambarder dès son arrivée au pouvoir, a mis les deux pieds dans les plats du premier coup, et est allé jusqu'au bout dans la voie très dangereuse de ce qu'on appelle le féminisme.

La conclusion logique et nécessaire de cette loi, c'est qu'une femme devra valoir au moins deux hommes pour rester à la hauteur de sa nouvelle position: remplir tous ses devoirs de femme, car je suppose bien que le Gouvernement ne l'en dispensera pas, et ensuite remplir une partie des devoirs jusqu'ici réservés aux hommes.

Mesdames, je ne veux pas manquer de galanterie; mais la vérité prime la galanterie. J'ai peur que le plus grand nombre des femmes ne soient pas de taille à accomplir tous ces devoirs. Que bon nombre des femmes valent deux hommes, je ne veux pas le nier, car il y a des hommes qui ne valent pas cher, mais je ne crois pas qu'il soit vrai qu'en règle générale une femme vaille deux hommes, et nous le répétions, l'action du Gouvernement va presque l'y contraindre.

C'est une mesure fausse, dont notre société aura problablement à se repentir, mesure d'ailleurs qui n'était pas demandée par la majorité des femmes, tant s'en faut.

Permettez-moi de mettre sous vos yeux le résultat d'une petite enquête. Je la trouve dans l'Action Catholique du cinq avril dernier:

"Citant des enquêtes sérieuses conduites par des esprits clairvoyants, "nous avons souvent dit et repété que le souffrage féminin n'atteindra "jamais qu'un nombre restreint de femmes, si libérales que vous fassiez "les conditions d'admission aux urnes. Démontrons sans nous lasser que "ce petit nombre soi-disant privilégié ne comportera jamais même une "élite réelle, attendu que les femmes les mieux rangées, les plus occupées "aux oeuvres sages de la famille ou de charité, les plus sérieuses, ne vou-"dront jamais user du bulletin de vote".

Voici un fait. Un de nos correspondants de l'Ouest nous écrivait, "cse jours-ci, pour nous dire les protestations de plusieurs bonnes et bra-"ves Canadiennes-françaises catholiques, ayant exercé une fois leur droit "légal d'apparaitre aux bureaux de votation et fermement décidées à ne "point récidiver.

Un autre fait, nous en cueillons l'aveu du **Globe** même, de Toronto, "une des feuilles les plus ardemment dévouées à la défense de la dé-"mocratie et des "droits de la femme". Que dit le **Globe**? le suffrage "féminin n'aura profité, dans l'Ontario, qu'à un nombre infime de dé-"soeuvrées, de déclassées, d'évadées, et d'agitateurs en jupon! Le vote "des femmes n'aura été, dans cette province, qu'une plate-forme politique, "toute préparée de longue main dans des clubs libéraux et mixtes de Toron-"to! Sans doute, ceci n'est pas écrit dans la feuille qui vient d'être citée, "mais ça y est.... entre les lignes, pour qui a lu depuis quelques années "les gazettes de la "ville-reine". Le **Globe** rapporte qu'une enquête menée "par les deux partis est en voie de montrer l'opposition de la majorité des "Ontariennes.

"Si étrange que la chose puisse paraître, souligne-t-il dans sa naïveté "de rêveur et d'utopiste, les rapports reçus tous les jours aux quartiers "provinciaux des deux partis politiques vont à indiquer que la grande ma-"jorité des femmes de l'Ontario n'ont pas désiré le vote, et ne sont pas, "d'une façon très générale, inclinées à s'en servir....

"La grosse majorité des rapports disent que les dames des diverses "localités (interrogées), ne s'occupent pas beaucoup du changement ap-"porté à leur situation par le vote. Pratiquement tous les rapports dé-"clarent que, d'après les indications recueillies, il sera impossible d'en-"registrer aucun vote féminin un peu étendu.

"Les officiers d'une organisation rattachée à la Croix-Rouge ont en-"voyé une communication plutôt caustique, où elles déclarent que les Ca-"nadiennes véritables sont beaucoup plus intéressées à leur tâche patrioti-"que qu'ambitieuses de rejoindre les hommes de parti jouant à la politique. "La communication ajoute que le mouvement pour le suffrage féminin est "parti d'un certain nombre de professionnelles de Toronto en mal d'agita-"tion, et qu'il n'est ni recherché ni bienvenu, d'une façon générale, des "femmes attachées à leur foyer dans la province. Ce texte n'est-il pas joli? "Or, que peut bien valoir une réforme née dans de telles conditions, prê-"chée par un petit nombre d'agitateurs du sexe féminin, au profit jusqu'à "présent de politiciens situées dans la coulisse et attentifs à en faire pro-"fiter leur avancement dans la vie publique, répudiée par la grande ma-"jorité des intéressées, lesquelles sentent comme d'instinct et savent dire "à qui veut l'entendre que les contestations du forum ne sont pas leur af-"faire? Quel bien peut apporter une innovation dont va profiter un nom-"bre restreint de personnes, les moins qualifiées pour la mettre en prati-"que?"

Et si, après tout cela, ayant quelque reste de sens critique et politique, vous entendez dire à M. Hartley Dewart qu'il donne sa "bénédiction apostolique (!), aux suffragettes torontonniennes maintenant groupées dans une association "politique; si la président de la **Canadian Suffrage Association**, Madame le docteur Margaret Gordon, s'en vient vous avouer en manière de paradoxe:

"Nos lois sont admirables, pour avoir été faites par des hommes seuls. "Nous autres, femmes, nous n'aurions pu faire aussi bien, mais une chose "unilatérale est toujours mauvaise"; si vous voyez Madame Prenter s'en-"flamer jusqu'à dire qu'il n'est pas un problème politique qui ne soit à la "portée de l'effort intellectuel des femmes"; si enfin, M. Rowell lui-même "y met le comble, en expliquant que "l'octroi du suffrage aux femmes est une "mesure vraiment libérale et démocratique" ajoutant que le vote "n'est pas "une concession," de l'Etat, mais un droit inné de l'individu homme ou "femme—vous en avez assez de ces extravagances ultra-démocratiques. "La cause est entendue et la décision à venir, transparente et inéluctable; "c'est qu'il faudrait renvoyer suffragettes et politiciens intéressés à leurs "affaires respectives, les premières à leur ménage, les autres à la vie privée, "en attendant que soit guérie tout à fait leur manie féministe, aussi con-"traire au bon gouvernement de la famille qu'à celui de la société".

Nous partageons ces idées; c'est assez dire que nous ne nous sentons aucun enthousiasme pour la mesure radicale adoptée par le Gouvernement; mais même au risque de paraître illogique, jusqu'à direction contraire venant de ceux qui ont mission de nous conduire dans les droits sentiers du dogme et de la morale, nous disons

"Mesdames, faites mettre vos noms sur les listes électorales et votez, mais gardez vous bien d'aller plus loin".

Oui, nous nous donnons bien garde d'aller plus loin. Nous serions absolument opposé à suivre les législateurs jusqu'au bout; car ils sont trop aveugles des choses de la haute moralité familiale et sociale pour que nous ayons quelque confiance à leur direction sur ce terrain. Nous disons donc aux femmes—Votez—mais donnez-vous bien garde de vous présenter comme candidates; laissez aux hommes les professions libérales. Ne soyez ni avocats, ni médecins, ni ingénieurs, n'abordez même les bureaux d'affaires qu'à titre d'exception, à cause de circonstances très spéciales que peuvent vous faire une position qui semble pas n'avoir d'autre issue.

Et pourquoi?

Pour la raison très simple, ce semble, que vous ne pouvez être femme et homme en même temps, et que vos devoirs de femmes souffriront dans la mesure où vous assumerez ceux des hommes. C'est le renversement de l'ordre établi par le Bon Dieu, l'auteur de la nature.

Dieu n'a pas créé la femme pour en faire un concurrent à l'homme, mais "une aide semblable à lui-même" (Gen. Ch. II). Il a voulu leur union si intime que par le mariage ils deviennent deux dans une même chair (Gen. ch. 2). Cet enseignement n'a pas l'honneur d'être un enseignement moderne, à la hauteur des idées modernes qui prônent le divorce, à la hauteur de l'enseignement neutre de nos écoles, qui le préparent, mais il a bien le petit avantage d'être l'enseignement inspiré de Dieu et, de ce fait, adorable. Ça remplace bien des choses.

Et Dieu, qui veut la diversité dans l'unité, a donné à chacune des parties de cette intime union, à l'homme et à la femme, des qualités spéciales, des aptitudes spéciales, des goût divers pour les mieux préparer à remplir les devoirs qu'il leur destine dans la société auguste et absolument nécessaire qu'on appelle la famille, cellule constitutive de la grande famille qu'est la société civile.

Regardez jouer les enfants de cinq à six ans, et vous verrez immédiatement à quel point les goûts sont divers pour les petits garçons et les petites filles. Si l'un veut singer l'autre, il reussira *fort* mal.

Ceci étant fondé en nature, reste vrai pour toute la vie, de sorte que la fille qui voudra singer l'homme reussira peut-être à jouer le rôle de singe, mais sera toujours un pauvre homme et, "vice versa".

'L'Ecriture Sainte avons-nous dit, n'a aucun enseignement absolument catégorique sur le point qui nous occupe, elle pose pourtant des principes d'où nous pouvons tirer des conclusions. Elle nous dit assez quel est le rôle de la femme, pour que nous doutions de la sagesse des gouvernants, quand ils veulent l'entrainer dans le tourbillon de la vie publique. Le Saint Esprit nous a donné au Ch. XXXI du livre des Proverbes la description de la femme forte. Nous y cherchons en vain un point de comparaison avec la suffragette que veulent nous donner nos législateurs progressifs et modernes.

"Qui peut trouver une femme forte? Elle a bien plus de prix que les "perles. Le coeur de son mari a confiance en elle et les profits ne lui "feront pas défaut. Elle lui fait du bien et non du mal tous les jours de sa, "vie. Elle se procure de la laine et du lin, et travaille de sa main joyeuse ".... Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle donne la nourriture à "sa maison et la tâche à ses servantes.

"Sa lampe ne s'éteint pas pendant la nuit,—elle met la main à la que-"nouille et ses doigts prennent le fuseau. Elle tend la main au malheureux, "elle ouvre la main à l'indigent. Elle ne craint pas la neige pour sa maison, "car toute sa maison est vêtue de cramoisi.

"Son époux est bien connu aux portes de la ville, lorsqu'il siège avec "les anciens du pays....

"Elle surveille les sentiers de sa maison, et elle ne mange pas le pain "de l'oisiveté. Ses fils se lèvent, et la proclament heureuse, son époux se "lève et lui donne des éloges".

Comme vous pouvez en juger vous-mêmes, à la lecture de ce passage, la place de la femme forte, de la femme de bien, de la véritable épouse, de la femme à sa place, en un mot, n'est pas sur la place publique, au milieu des agitations extérieures, mais dans sa maison, au foyer, parmi ses servantes auxquelles elle distribue le travail qui fait règner l'ordre, la paix et l'abondance dans la famille. A l'homme, l'oeuvre extérieure, y compris de siéger aux portes de la ville, ce qui veut dire en langage moderne, dans les conseils municipaux ou dans les assemblées législatives.

Chaque sphère d'action demande à elle seule l'énergie totale de celui ou de celle qui doit y évoluer. La femme n'a pas trop de temps pour surveiller l'intérieur de sa maison, et donner à ses enfants malades ou en santé les soins qu'ils requièrent d'elle; et l'homme, qui a le devoir de pourvoir à la subsistance des siens, est généralement tout occupé à l'extérieur. Que l'homme veuille devenir femme, et que la femme s'efforce de se faire homme, et nous avons le désordre à l'état habituel et la société familiale désorganisée. Or, la société civile étant composée de familes réunies elle se trouvera surement mal de ce qui troublera les familes et les empêchera d'atteindre la fin pour laquelle le Bon Dieu les a ainsi organisées.

On ne change pas sans de sérieux inconvénients l'ordre établi par Dieu dans le monde.

L'an dernier, sous prétexte d'amélioration, l'on a changé l'heure, en mettant nos horloges une heure et vingt minutes en avant de l'heure solaire. Il n'a fallu que quelques mois d'expérience pour se convaincre que l'heure du Bon Dieu est en dernier analyse ce qu'il y a de mieux.

Si on me permet de comparer les petites choses aux grandes, sans vouloir cependant faire trop accorder les rapprochements et surtout n'ayant pas la moindre intention de blesser, je dirai volontiers qu'il est inutile d'essayer de faire un bon chien de combat avec un magnifique chien de chasse. Pourquoi? Parceque la nature ne les a pas organisés pareillement. L'un a la machoire plus solide, l'autre l'odorat plus délicat; l'un est rapide à la course, l'autre très lourd et fait pour la résistance.

Vous chercheriez en vain à faire un bon cheval de trait avec un beau pur sang anglais. Celui-ci est fait pour la course rapide. Si vous voulez le mettre sur la charge, vous le gaspillerez tout simplement.

Et ainsi de suite, je dirais presqu'à l'infini, si l'on veut examiner la nature d'un peu près.

Encore une fois, sans vouloir faire de rapprochement trop immédiat, il faut cependant reconnaitre que Dieu a procédé ainsi lorsqu'il s'est agi d'assigner à l'homme et à la femme leurs devoirs respectifs. Il l'a fait, car tout est ordre en Dieu, et en le faisant, Il a donné à chacun des qualités de corps et d'esprit que requiert l'accomplissement des devoirs de chacun et ces devoirs ne sont pas du tout les mêmes.

Comme confirmation de cet enseignement, permettez-moi de reproduire ici une page du Rév. Père Godts dans son volume du féminisme:

"La vive imagination de la femme, sa grande sensibilité, la rend plus "propre à deviner les besoins du malade, et à les ressentir elle-même. Elle "a le coup d'oeil plus sûr pour découvrir ce qui manque à un infirme ou à "une famille pauvre, et quelle est la nécessité la plus pressante à laquelle il "faut pourvoir avant tout. Et comme elle sait s'y prendre pour adresser "la parole aux enfants et aux malades, pour les consoler, et les encourager, "pour lire dans leurs yeux jusqu'aux moindres de leurs désirs! Combien "aussi est-elle propre à rendre à ceux qui souffrent ces petits soins, ces "riens, dirait-on, pourtant si agréables, si bienfaisants, parfois même si "nécessaires aux malheureux! L'homme, lui, malgré tout son bon coeur et "sa meilleure volonté, a toujours quelque chose de rude, et de gauche dans "les soins qu'il rend aux malades et aux enfants. Qu'il en est autrement "de la femme! Chacun n'a qu'à se rappeler sa propre mère, ou à consi-"dérer de près les soeurs infirmières. Il faut bien l'avouer, dit J. A. de "Ségur, les femmes s'y entendent à manier un coeur infirme, avec des in-"struments plus délicats, qui nous sont inconnus".

Or, en définitive, à quoi tend le suffrage féminin? A détruire ce bel ordre, car comme vous pouvez vous en convaincre, en étudiant un peu notre législation, il ne s'agit pas simplement de permettre aux femmes de donner leur vote, mais d'être candidates, si elles le désirent, et d'être bien autre chose si elles le veulent.

Il y a de beaux prétextes en vérité, car comme il arrive d'habitude, c'est en se couvrant de beau paravents qu'on exécute de la mauvaise besogne, et qu'on la fait gober, qu'on me pardonne l'expression, par les foules trop peu attentives à ce qui en définitive tourne contre leurs intérêts bien entendus.

Ice, on procède sous prétexte d'égalité en tout. La femme est l'égale de l'homme, dit-on, alors pourquoi lui refuser ce qui est concédé aux hommes?

La femme est l'égale de l'homme,—il faut s'entendre. Elle lui est même supérieure sur certains points. Pour tout ce qui touche à la délicatesse du coeur, à l'exquise sensibilité des sentiments, la femme est, sans conteste, supérieure à l'homme; elle est l'égale de l'homme en tout ce qui regarde la dignité de sa personne, le prix de son âme et ses droits moraux et religieux; mais quand nous entrons dans l'ordre social, il n'en va plus de même; la femme n'est plus l'égale de l'homme, et ne le sera jamais, parceque c'est contre l'ordre établi par Dieu, l'Auteur de la nature.

La société civile n'est en définitive que la société familiale agrandie. C'est de l'union des familles que résulte la société. Serait-il juste et raisonnable de conclure que l'ordre voulu de Dieu change lorqu'on sort de la famille pour tomber dans la société? Je ne le crois pas. Or, n'en déplaise aux dames, pour lesquelles je ne voudrais cependant pas manquer de galanterie, Dieu a placé l'homme à la tête de la famille, et c'est bien lui qui doit commander à tous ceux qui la forment, à partir de la mère jusqu'au plus petit enfant. Deux autorités parfaitement égales sur une même sphère d'action sont impossibles. Ce serait l'anarchie, et Dieu, qui est ordre, ne pouvait pas le vouloir et ne l'a pas voulu.

Aussi, vous avez sans doute remarqué que Dieu donne au premier homme une aide dans notre première mère, et non autorité qui fera pièce à la sienne.

La Sainte Eglise l'a compris, et elle, qu'on ne peut surement pas taxer de malveillance envers la femme, puisque c'est elle qui l'a relevée de l'état d'abjection où l'avait tenue le monde païen, elle rappelle leurs devoirs à chacune des parties, quand elle est appelée à bénir un mariage. L'homme doit à sa femme amour et protection, et la femme doit obéissance à son mari. C'est l'ordre voulu de Dieu, et nous est avis que cet ordre doit passer de la famille dans la société civile, puisque la société encore une fois n'est que l'agglomération des familles.

Agir autrement, c'est arracher la femme à son foyer et à ses enfants, et la lancer dans un engrenage de publicité et d'associations destructifs de la famille.

Il importe donc de ne pas être enthousiaste et d'y mettre les reserves voulues. Qu'on me permette ici une citation de Mgr Spalding, ancien évêque de Peoria, aux Etats-Unis. Il ne peut surement pas être taxé d'étroitesse sur ce sujet, puisqu'il est allé fort loin dans la voie des concessions au feminisme, trop loin même, pouvons-nous dire sans crainte. Et cependant il a écrit les paroles suivantes:

"La vie publique, telle qu'elle existe dans notre démocratie, ne tend-elle "pas à corrompre électeurs et candidats? N'est-elle pas faite, pour une "grande part, de chauvinisme, de prétention, d'hypocrisie, de vénalité, de "corruption, d'égoisme, d'abus et de vulgarité? Les hommes publics ne se "vendent-ils pas comme les femmes publiques, quoique d'une autre ma-"nière? Le politicien, le faiseur de réunions, l'électeur professionnel, est-"ce le type d'homme qui mérite notre admiration, ou seulement notre res-"pect?....

"Une participation active à la vie politique ne saurait tendre à affiner, "à ennoblir, à purifier. Peut-on désirer que cette partie de l'humanité à "qui l'on confie tout spécialement les intérêts du foyer, du coeur, de l'édu-"cation religieuse et morale des enfants, soit précipitée dans le gouffre des "passions égoistes et des excitations grossières? Les femmes américaines "n'ont déjà que trop de tendance à l'excès d'activité; elles ne savent pas "se modérer. Si elles descendent dans l'arène des luttes bruyantes et "vulgaires le mal ne va-t-il pas s'aggraver. La femme politique ne per-"dra-t-elle rien du pouvoir sacré de l'épouse et de la mère. Les premières "vertus, celles qui font la gloire d'une femme, ne sont-elles pas humbles, "paisibles, et discrètes. Les femmes mêmes, celle du moins dont l'âme "féminine, avec ses aspirations supérieures, a vraiment donné toute sa "mesure, désirent-elles qu'on leur accorde le droit de vote?" (L'Educ. Sup. des femmes, pp. 46, 48).

Sous ce rapport comme sous bien d'autres d'ailleurs, le Canada se rapproche bien plus des Etats-Unis que de l'Angleterre, la mère patrie; et le tableau de la politique américaine, brossé par Mgr de Peoria, est assez fidèle si on l'applique à la politique canadienne.

Avant de tirer ma conclusion, laissez-moi citer aussi les paroles du Rév. Père Cornut, sur ce sujet:

"On se figure malaisément une femme, jeune fille ou mère de famille, "veuve ou suivie de son mari, menant pour son compte une campagne "électorale, répondant à des affiches par d'autres, aux journaux par des "journaux, rendant injure pour injure et menace pour menace, discutant "des programmes dans les réunions et enfin montant à la tribune du Sénat "ou du corps législatif pour y prononcer des discours pour ou contre la "guerre et la paix, traiter à fond les questions des douanes et des égouts, "renverser les ministères et décider les questions les plus complexes de "finance, d'agriculture, de commerce et d'industrie.

"Quand on annonce une femme qui s'occupe de politique avec passion, "on s'attend toujours à la voir avec de la barbe. Les femmes ont une in-"fluence considérable, parfois décisive, sur toutes ces affaires, mais à con-"dition de ne pas agir directement pour elles-mêmes, et en ne se montrant "pas trop. Elles font des députés, des sénateurs, des ministres, des géné-"raux même: elles ne sont elles-mêmes rien de tout cela. Plus leur inter-"vention est discrète, plus elle est irrésistible. Leur grâce arrache à l'or-"gueil masculin ce que leur raisonnement ne parviendrait jamais à ob-"tenir".

(A suivre à la 5ème page)

L'UNION CANADIENNE

L'Union Canadienne a clos magnifiquement la seréie de ses conférences par sa séance de dimanche soir.

Nous donnons *in-extenso* la remarquable conférence prononcée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. C'est un document précieux, car toute la thèse est là. Cette thèse c'est celle de toutes nos traditions, de toute notre éducation, de toutes nos idées sur le noble rôle de la femme dans la famille et la société.

M. le docteur Laurendeau, le président de l'Union, a fait une intéressante revue de travaux littéraires de la saison; M. l'échevin Beaupré a remercié Sa Grandeur avec tact à l'issue de la conférence.

L'orchestre de l'Académie Provencher a donné avec son talent habituel plusieurs morceaux de choix.

"FREE WHEAT"

Comme conséquence de la guerre, le gouvernement fédéral permet l'entrée libre du blé américain en territoire canadien. Comme le gouvernement américain accorde la réciprocité, cela veut dire que le blé canadien ne paiera plus de droit d'entrée aux Etats-Unis.

Le Lieut. William Molloy

Tous ont appris avec le plus vif regret la mort de lieutenant William Molloy sur le champ de bataille de Vimy.

Le lieut. Molloy était, on s'en souvient, un ancien député de La Vérendrie. A son père M. John Molloy, et à ses frères, M. J. P. Molloy, député de Provencher et Thos. Molloy, fonctionnaire public, nous offrons nos plus vives sympathies.

Le lieut. Molloy a eu une fin glorieuse; l'honneur, et du plus pur, accompagne donc le chagrin que cause ce décès.

COUPS DE PLUME

Quand nous vous disions que *La Libre Parole* ne pouvait discuter sans dire des gros mots!

* * *

La Libre Parole se fâche, donc elle a tort, dit le public amusé.

* * *

L'invective, c'est l'argument des faibles. Il n'est donc pas étonnant que l'on y ait recours chez notre confrère.

* * *

Non, cher ami, quand vous dites que *le chien du "Manitoba" est mort,* vous ne heurtez pas notre sens de la courtoisie. Si c'était dit par un journal courtois, ça nous dérangerait, mais....

* * *

Du reste il y a quarante-six ans qu'on le tue *le chien du "Manitoba";* et il ne meurt jamais, et c'est qui a tué d'autres chiens. Drôle de chien!

* * *

La Libre Parole attribue l'attitude politique du *Manitoba* à des convoitises d'argent, à la *crèche,* pour nous servir du langage relevé du confrère.

Or le rédacteur du *Manitoba* ne touche pas un sou de salaire; et il y a dix-huit ans qu'il donne ainsi gratuitement ses services au journal. Voilà qui règle péremptoirement la question.

* * *

Nous faisons observer à *La Libre Parole* qu'elle publie en ce moment des réclames officielles. Tout récemment elle a inséré les annonces du gouvernement Norris.

Mais pour notre confrère il n'y a pas de mal à cela; il n'y a que le *Manitoba* pour lequel ce soit un crime!

Quel saute-pleureur tout de même que le rédacteur de *La Libre Parole!*

La patrouille anglaise pénètre dans Lens dimanche matin. On croit cette ville définitivement aux mains des alliés.

LA GUERRE

Un conseil de guerre de toutes les nations en guerre contre l'Allemagne aura bien prochainement.

* * *

Paris, 14. — Les français capturent de nouvelles positions au sud de St-Quentin.

* * *

Les anglais s'emparent de six autres villages dans la région d'Arras. Les troupes canadiennes prennent une part notable à ces combats.

* * *

La Bolivie ses rompt avec l'Allemagne.

* * *

La marine américaine va faire de patrouille de l'Atlantique.

* * *

Paris, 13. — St-Quentin est de nouveau en feu. Les français comptent y entrer bientôt.

* * *

On s'attend à une forte offensive allemande contre le sommet de Vimy, (lignes canadiennes).

* * *

Geneve—L'Autriche et la Bulgarie cherchent la paix.

* * *

Paris, 16.—Les troupes françaises et anglaises ne sont plus qu'à un mile de St-Quentin.

* * *

La Turquie s'empare d'un navire américain, à l'ancre dans le port de Constantinople.

* * *

Paris, 17.—Les français lancent une offensive sur un front de 25 milles, entre Soissons et Reims. L'armée française fait 10,000 prisonniers.

* * *

Lens et St-Quentin sont encore aux mains des allemands.

LA TRAHISON DU GENERAL SOCECU

Les dépêches ont annoncé, la condamnation à cinq ans de travaux forcés et à la dégradation militaire du général Socecu, qui commandait une division de l'armée roumaine à la bataille de l'Argès.

M. de Givet commente ainsi dans l'"Evénement" cette condamnation et dit que ce fut la sanction logique et d'ailleurs assez indulgente, de l'attitude au cours de la grande lutte, de ce chef qui a commis l'un des actes de trahison les plus graves que l'on puisse relever à travers les siècles dans l'histoire des peuples quels qu'ils soient.

La bataille de l'Argès a été la grande tentative de rétablissement, après la première partie de la retraite roumaine à travers la Valachie. Elle avait pour but de sauver Bucarest et d'arrêter définitivement l'avance de nos ennemis dans le royaume roumain. Elle s'est annoncée pendant deux jours, comme une grande victoire pour ses armes de nos alliés, et nos adversaires ont été sur le point du subir un désastre irréparable. La ligne alliée suivait à peu près, depuis les Carpathes jusqu'à Dambrovitza, le cours de l'Argès, qui coule nord-ouest sud-est; elle passait à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Bucarest. L'aile gauche était établie en arrière de la base Dambrovitza, entre le confluent de l'Agès et du Danube, c'est-à-dire qu'elle était presque à l'alignement de Bucarest.

En face d'elle, l'aile droite adverse était composée de l'aile gauche de Mackensen, qui avait traversé le Danube, venant de Dobrudja et se trouvait en faible liaison avec les troupes de Falkenhayn, qui arrivaient à peu près jusqu'à Priniceni, à l'ouest sud-ouest ou la capitale. Du côté allié, des troupes russes tenaient l'aile gauche sur la basse Dambrovitza et une partie de l'Argès, prolongées au nord de Gradisca par la troisième armée roumaine commandée par le général Averesco, qui formait le centre.

Dès le premier jour, l'aile gauche bousculait les Bavarois et les Turcs de Mackensen; l'extrême gauche les rejetait dans les marais situés le long du Danube entre l'embouchure de la Dambrovitza et le lac Grecior. Immédiatement après la partie droite de cette aile gauche poussant plus loin vers l'ouest arrivait jusqu'à Comana, où elle marquait le pas pour servir de pivot au mouvement du centre droit qui se rabattait jusqu'à Calugareni, au confluent du Giavasing avec le Nisstov.

A partir de ce moment, fin du deuxième jour de la bataille, l'aile droite ennemie composée de trois divisions bavaroises et d'une division turque, était encerclée et l'on n'avait plus qu'à attendre sa capitulation qui ébranlait toute la ligne adverse jusqu'aux Carpathes amenant des conséquences incalculabes.

Mais au commencement du quatrième jour, le centre gauche de l'armée Averesco, constitué par la division Socecu—on sait que les divisions roumaines comptent 20,000 hommes et sont presque des corps d'armée—lâchait pied sans que l'on pût, sur le moment même, comprendre ni pourquoi ni comment, libérant l'aile droite de Falkenhan, qui put, à son tour, tomber sur les derrières des troupes alliées de Calugareni. La bataille commencée en victoire s'acheva en défaite et tout le front roumano-russe entama une retraite qui livra Bucarest à l'ennemi et ne s'arrêta qu'en Sereth.

Dans la suite, le fléchissement de la division Socecu fut nettement expliqué par la trahison de son chef. Certains détails étaient probants. N'en citons qu'un seul: l'artillerie avait été établie de telle façon qu'au moment de la retraite, presque de la déroute, que Socecu s'était arrangé de façon à créer, presque toutes les pièces tombèrent entre les mains de l'adversaire sans que les artilleurs pussent rien faire pour les sauver. C'est cette trahison qui décida du sort de la campagne de Valachie et que Socecu va payer à la suite du jugement du conseil de guerre de Jassy.

Lloyd George salue ses nouveaux Allies

(La Presse)

Dans un discours superbe qu'il vient de prononcer à Londres, à un lunch de l'American Club, le premier ministre de l'Angleterre a exposé, devant un auditoire nombreux et plein d'enthousiasme, la faillite des calculs de la Prusse, relativement à l'entrée des Etats-Unis dans le conflit.

Lloyd-George ne s'est pas contenté de saluer avec une joie mêlée d'orgueil l'entrée en lice de la République américaine aux côtés des nations de l'Entente, et de proclamer la puissance incomparable de ses nouveaux alliés, au point de vue de la finance et des ressources matérielles. Ils s'est surtout réjoui, comme démocrate, du fait que l'intervention armée des Etats-Unis était une condamnation non équivoque du militarisme allemand et un franche approbation de la lutte que les nations de l'Entente ont entreprise en faveur de la civilisation et de la liberté.

Au dire de Lloyd George, l'autocratie prussienne a tout simplement préparé sa propre ruine, en provoquant et en insultant la plus grande république du Nouveau-Monde. Après tous les faux calculs qu'elle a faits, elle regrettera surtout d'avoir cru que la patience de l'Amérique était inlassable et que la puissance militaire et navale des Etats-Unis était chose négligeable.

Lloyd-George avait un point très délicat à toucher, lorsqu'il s'est agi d'excuser la lenteur avec laquelle les Etats-Unis étaient entrés dans le conflit et de réfuter une déclaration où le président Wilson avait mis sur le même pied le programme des Alliés et celui des empires centraux. Voyons avec quelle habileté il s'est tiré d'affaire:

"Le peuple des Etats-Unis, dit-il, a eu un peu de peine à réaliser que nous luttions pour l'émancipation de l'Europe et du monde entier. Mais l'expérience de chaque jour lui a enfin ouvert les yeux. On lui a dit qu'il ne pouvait plus traverser l'océan qu'à ses propres risques et périls. Des navires américains ont été coulés sans avertissements. Des citoyens américains ont été noyés sans excuses. Et tous ces crimes découlaient du droit allemand. Les Etats-Unis ont compris, à la lumière de ces faits, qu'ils n'avaient plus affaire à une nation civilisée; et voilà pourquoi ils sont aujourd'hui de notre côté".

AMUSANTE ANECDOTE

M. Wickham Steed, l'éminent directeur de la politique étrangère du "Times", de Londres, dans une conférence sur la question irlandaise, au cours de laquelle, du reste, il reconnait que les Anglais ne comprennent rien au caractère des Irlandais, rapporte cette amusant anecdote. Elle lui fut narrée, dit-il, par un de ses amis, Irlandais, catholique convaincu, plus britannique que les Anglais eux-mêmes, mais resté très Irlandais.

Un de mes amis a une petite propriété dans l'ouest de l'Irlande, près de la mer. Il a l'habitude de louer une barque à un paysan quand il veut aller à la pêche. L'été dernier, il est allé sur la côte et il a demandé à ce paysan:

—Loue-moi ta barque.

—Non, monsieur.

—Pourquoi pas?

—Monsieur, j'ai une petite affaire.

—Mais qu'est-ce que tu as en fais?

—Je pose des mines pour les Allemands.

—Mais c'est très mal. Comment se fait-il que tu poses des mines pour les Allemands?

—Ils me payent bien. Il faut bien vivre.

—Mais si tu ne peux pas me louer ta barque, ton fère a une barque. Puis-je la lui louer?

—Non monsieur.

—Comment donc! Qu'est-ce qu'il fait, ton frère? Est-ce qu'il pose aussi des mines pour les Allemands?

—Non, il les repêche pour le gouvernement britannique!

Eh! Eh! mais elle a aussi sa saveur "normande", cette petite histoire-là!

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Que penser du vote des femmes

(Suite de la 1ère Page)

Après cela, en bonne logique, une conclusion s'impose ce semble, et je devrais dire:

"Mesdames, tenez-vous loin des bureaux de votation; ne soyez ni élec-"trices ni élues."

Si on m'avait consulté à ce sujet, avant de voter cette loi, j'aurais dit: de grâce, messieurs, pour le bien des familles, pour la paix du foyer domestique, pour l'honneur de ceux d'entre vous qui sont mariés, ne jetez pas la femme dans le tourbillon de la politique, laissez-la loin du bourbier infect où un si grand nombre d'entre vous n'êtes pas sortis très propres. En cela, je suis sûr que tout en étant désagréable à quelques-unes, j'aurais reçu l'approbation du grand nombre des femmes qui, en définitive, ne désirent être ni électrices, ni élues.

Mais nous n'avons pas eu voix au chapitre, et nous sommes en face d'un fait accompli dont nous ne sommes nullement responsable.

Nous avons en ce moment des questions d'une suprême importance qui se jouent sur la sphère de la politique. Inutile de préciser; vous savez de quoi je veux parler. Le fait que ces questions sacrées, de foi, de morale et de langue, ont été entrainées dans la politique, n'est pas notre fait. On les y a entrainées; il nous faut les suivre sur cette sphère ou les sacrifier irrémédiablement, ce que nous ne pouvons pas faire, et que nous ne voulons pas faire. Alors, en contradiction avec tous les principes que j'ai exposés devant vous, ce soir, et pour des raisons très graves, je vous dis, et je dis à toutes celles qui dépendent de moi: "Mesdames, faites mettre vos noms sur les listes électorales et votez".

Mais qu'on n'y aille pas à moitié. Nous regrettons d'entrer dans ce mouvement, mais du moment que nous croyons avoir des raisons assez graves pour y entrer, il faut agir fermement. Or les élections se gagent souvent, pour ne pas dire toujours, le jour où se dressent les listes électorales. Il faudra que toutes nos organisations de villes et de campagnes surveillent de très près la rédaction de ces listes, et s'assurent que les noms de toutes les femmes en âge y soient, du premier au dernier, sans un seule exception, si possible.

Ceci fait, je vous engage, Mesdames, à ne jamais parler de politique au foyer domestique. Ce sont toujours des questions brulantes où bon nombre d'hommes perdent la tête sans trop savoir pourquoi, mais la perdent quand même. Un trop grand nombre d'entre eux sont rouges ou bleus sans rémission. Ils seraient fort en peine de vous expliquer pourquoi ils sont rouges ou bleus, mais ils le sont d'une manière féroce, et je vous engage à ne pas entreprendre leur conversion sous ce rapport. Vous serez plus sages, Mesdames. La chose vous sera aussi plus facile, puisqu'il n'y aura pas pour vous comme pour vos maris l'entrainement de longues années de préjugés politiques; et vous serez moins accessibles, il faut l'espérer, à la corruption électorale. Vous ne ferez pas passer avant tout le rouge ou le bleu, mais vous donnerez toujours aux graves questions où se joue l'avenir de vos enfants, le sort de leur foi, et par contrecoup assez souvent leur éternité, l'attention conscientieuse que demande une matière de pareille importance.

Lisez les journaux de partis si vous en avez la dévotion; mais ne les lisez guère en temps d'élection. Alors vous êtes sûres que l'un dira blanc et l'autre noir sur la même question. Formez votre opinion, avant les jours de la lutte électorale, où tout le monde perd la tête,

Inutile de vous dire de ne pas assister aux assemblées politiques. Ce n'est guère votre place et vous seriez éclaboussées plus souvent qu'à votre tour. Si ma mère vivait, je ne voudrais pas apercevoir sa chère et douce figure dans ces assemblées.

Avec ces reserves, je vous dis: Allez aux bureaux de votation. Les gentils hommes vous respecteront sûrement et il est à espérer qu'il y aura assez d'hommes de coeur pour vous proteger contre les voyoux.

Monsieur le Président de l'Union Canadienne m'a demandé de vous dire ce que je pense de la loi votée par notre galante législature à sa dernière session, Je l'ai fait; j'espère n'avoir blessé personne; dans tous les cas, ce n'était pas mon intention.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre bienveillante attention, à féliciter l'Union Canadienne des efforts qu'elle fait pour intéresser notre population, tout en l'instrusant, et à vous dire: **Au revoir et merci.**

REVUE DE LA PRESSE

(*La Patrie*)

La marine américaine coopérera sans délai avec les marines ailiées pour faire face au danger sous-marin. Le public ne connaîtra pas pour le moment comment cette coopération s'exercera, mais toutes les mesures seront prises pour qu'elle soit le plus efficace possible. La défense des côtes, la mobilisation des milices navales, la protection du canal de Panama et des possessions insulaires des Etats-Unis, la construction intensive, la formation d'escadrilles d'hydravions, etc., tout cela demande un effort considérable, du temps et de l'argent. Des crédits énormes sont à la disposition du gouvernement. L'organisation contre le danger sous-marin presse le plus. Nos voisins y consacreront toute leur énergie et toute leur initiative.

(*L'Evénement*)

"*Il arriva durant* la récente disette de charbon que la principale cause était la difficulté du transport; les chemins de fer manquaient d'hommes. Sir Henry Drayton, président de la commission des chemins de fer, rapporte les faits au bureau du Service National. En moins de 24 heures il fut mis en relation avec 500 ingénieurs, conducteurs, chauffeurs, opérateurs de télégraphe, serre-freins, aiguilleurs, qui avaient à ce moment d'autres occupations, mais qui avaient travaillé dans les intérêts du Service National.

"Le département mécanique du C. P. R. avait besoin d'ouvriers experts et 24 heures après avoir notifié le bureau du Service National, le C. P. R. obtint les noms de 870 hommes disponibles demeurant entre Québec et Port Arthur".

Ce serait cela, la conscription?

Paris, 11.—Très violents combatsd'artillerie sur le front français. Le français détruisent à coup de canon un train allemand sur la Meuse.

* * *

Une grande manufacture d'obus saute à Chester, Pensylvanie; 120 personnes, pour la plupart des femmes et des jeunes filles périssent.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Il y aura une assemblée importante du cercle Paroissial Saint-Boniface de l'Association d'Education dimanche le 6 mai prochain à 1 heure 30 p.m. l'hôtel de ville.

Certaines persones ayant exprimé le désir—très légitime d'ailleurs—d'être mises un peu plus au courant des faits et gestes de l'association, cette réunion aura pour but de les éclairer dans la mesure du possible.

Les portes seront ouvertes à 1 heure précise afin d'éviter tout retard et tout encombrement.

Venez tous sans faute.

LA FETE DES ROSES

Le 21 avril, samedi prochain, sera Fêtes des Roses à Winnipeg au profit de l'Orphelinat St-Joseph. En ce jour, il y aura aussi vente de gâteaux et bonbons pour l'oeuvre à la Canada Furniture Company au coin des rues Portage et Kennedy; on y servira le lunch pour messieurs et dames et le thé dans l'après-midi. Les dames en charge seront Mesdames Horace Chevrier et A. E. Moissan, assistées de Madame P. A. Talbot et Mlle Talbot, Mme J. P. Tremblay, Mme Rho, Mme Laroque et Mme Dumas. Il y aura aussi un comptoir au Fort Garry Market.

Le Lieutenant de la Giclais

M. J. A. M. de la Giclais, gérant de la Trustee Co., of Winnipeg,—en langage militaire, le lieutenant de la Giclais,—est en congé à Winnipeg. Il est arrivé au milieu de nous vendredi soir, venant en droite ligne du front de Verdun. Il a combattu sous le général Nivelle, qui était, nos lecteurs se le rappeleront, commandant de l'armée de Verdun avant de devenir généralissime des armées du front ouest.

Le lieutenant de la Giclais appartient au 52me régiment d'artillerie; il quitta Winnipeg en août 1914, dès les premiers jours de la mobilisation. Il a pris part aux batailles d'Arras, de la Somme et de Verdun. M. de la Giclais a pleine confiance; toute la France, dit-il, croit dans la victoire complète. Le peuple françai, du reste, ajoute le militaire, a fait et fera tous les sacrifices nécessaires; l'héroisme est passé à l'état de vie normale chez les soldats d'abord, et chez les civils de l'arrière, hommes et femmes. Notre distingué concitoyen a aussi exprimé sa satisfaction de voir quelles chaudes relations lient maintenant la France et l'Angleterre. De cette coopération à l'heure du danger naîtra, entre les deux peuples, une amité qui ne devra plus finir.

L'armée canadienne, actuellement au front, fait noblement son devoir; la nation française l'a en grande estime. Le Canada, dit le lieutenant de la Giclais, s'est acquis une gloire impérissable, et quand ses hommes reviendront des champs de batailles, ils seront de meilleurs citoyens et aimeront davantage le Canada, à cause des souffrances qu'ils ont endurées. Les Canadiens sont braves entre les braves.

Il nous plait d'entendre ce lieutenant français faire l'éloge des troupes canadiennes; car les Français sont bons juges en fait de bravoure. Jamais, dans l'histoire du monde, il n'y a eu de plus beaux et plus sublimes soldats que les soldats de France de la présente guerre.

Monsieur de la Giclais sera ici quelques semaines; il est l'hôte de son beau-frère, M. P. A. Talbot, M.P.P.

LE POISSON CANADIEN

Savez-vous combien nous avons, au Canada, de variétés de poissons? Six cent. Vingt variétés seulement sont employées actuellement comme comestible. Notre province, à elle seule, pourrait fournir chaque année dix millions de tonnes de poisson".

Telles sont les affirmations faites par le professeur E. E. Prince devant le Canadian Club de Winnipeg, la semaine dernière. Le professeur a très justement donné à cette conférence sur l'industrie du poisson au Canada, ce titre significatif: "Une ressource nationale qui augmente sans l'aide de l'homme, et qui est indépendante de tous désastres internationaux".

Chez Nous ET autour de Nous

M. Isaïe Lavoie est entrée en société avec F. X. Lavoie et Cie, marchands de liqueurs de cette ville, pour continuer le commerce d'exportation. Les messieurs Lavoie sont avantageusement connus de notre public; leur famille est l'une des anciennes du pays. M. Isaïe Lavoie a été 12 ans à l'emploi de la Baie d'Hudson et 22 ans à l'emploi de la maison Richard-Béliveau.

Bal pour les Polonais au Royal Alexandra jeudi soir le 19 avril à 8.30 heures. Billets: $1.00; en vente à la pharmacie Waller et à l'Union Canadienne.

Le Reveil de la Russie. — Du "Times", de New-York:—Le succès du mouvement révolutionnaire en Russie ne sera définitif que si toutes les forces de l'empire s'unissent pour poursuivre la guerre avec énergie. Ce n'est que par la victoire que la Russie pourra avoir accès aux mers tempérées. Les "forces occultes" doivent être écrasées. Les sangsues qui ont réalisé des fortunes dans les fournitures militaires doivent être obligées de dégorger, les traîtres qui ont aidé l'Allemagne doivent être châtiés selon toute la rigueur de la loi. Dès l'instant où la Douma a défié le décret de dissolution du tsar, a emprisonné les ministres et a pris entre ses mains les affaires du pays, l'armée s'est jointe au mouvement, et il est impossible qu'après la guerre, il y ait un retour aux anciennes institutions. Paul Millukoff, cet homme d'Etat habile, autant que populaire, verra certainement établir l'autorité constitutionnelle en Russie.

M. Joseph Hamelin, député de Ste-Rose, est de retour des Etats-Unis. Sa santé s'est grandement améliorée.

Demain soir, comme de coutume, tout le monde est invité à venir jouer aux cartes chez les Forestiers Catholiques. Rafraichissements, musique et beaux prix, comme par le passé. Venez en foule et de bonne heure.

Artisans Canadiens-français — Mardi prochain aura lieu la dernière partie de cartes pour la saison. La soirée d'hier a été très intéressante. Le prix des dames a été gagné par Mme J. C. Dussault; consolation, par Mme Phaneuf; prix des messieurs par M. Michon; consolation, par M. J. A. Marion. Râfle, par Mme J. C. Turenne.

Nous lisons dans la page financière du *Free Press* de ce matin, sous le titre: *Joins big firm*—"M. A. J. Papineau, ancien associé de feu M. J. A. Senécal, auquel il avait succédé, vient d'entrer dans la J. H. Tremblay Co., Ltd."

Chambre du Commerce De Saint-Boniface

Notre chambre de commerce vient d'élir ses officiers pour l'année 1917-18: Président, M. J. A. Marion; vice-président, M. J. A. Cusson; secrétaire-trésorier, W. H. Leck; exécutif: Joseph Bourgeault, Auguste Van Hoorenbeeck, C. D. Cusson, L. S. Dussault, J. A. Charette, Albert Contant, James Dunbar, T. Muscovitch.

Grand Banquet à l'Hospice Youville

Mercredi 11 avril.

La charité de nos bonnes Dames Patronnesses mérit, en la circonstance présente, comme en tant d'autres, un éloge bien au-dessus de celui que nous pouvons leur adresser. Grâce à cette générosité des Dames Patronnesses ons vieillards ont eu aujourd'hui le plus magnifique banquet, que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a daigné présider et auquel ont bien voulu assister Monseigneur Dugas, Monsieur le Curé Jubinville, le Révérend Père Dandurand et plusieurs autres messieurs du clergé. Devant tant d'honneur et de bienfaisance nos chers infortunés sont émus, mais leur émotion exprime leur bonheur; ils ont eu en ce jour de la jouissance, nous l'avons senti et nos chères Dames ont pu le constater avec nous en servant leurs heureux convives.

Avec leurs protégés, les Soeurs Grises aiment à redire un cordial merci à leurs dignes bienfaitrices qui, à l'exemple de leur bonne présidente, Madame J. H. O. Lambert, toujours activement dévouée, secondent leurs oeuvres de charité si libéralement. De profonds remerciements elles offrent aussi à toutes les personnes qui ont contribué, par leurs dons, à composer le très riche menu de ce banquet.

—Communiqué.

REMERCIEMENTS

Monsieur François Désourdis et sa famille offrent de sincères remerciements aux nombreux amis qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de madame Désourdis.

LE 26 AVRIL AUSSI

Plus d'excuse pour ne pas y aller. Afin de permettre à tous d'assister à la représentation "Les Piastres Rouges" le Cercle Dramatique Provencher a décidé de répéter le lendemain, jeudi le 26 avril. N'oubliez pas que c'est à l'Ecole Provencher à huit heures.

Programme

Ventora—March .... E. Hazel
Orchestre de l'Ecole Provencher
Chants—Les Cloches, Come where the Lilies Bloom, Call to arms, Sol de la Patrie.
Orchestre de l'Ecole Provencher
Adresse à Sa Grandeur Mgr A. Béliveau—William Lévêque.

ACTE PREMIER
Le Cadet de Castille

Water Lilies .... L. King
Orchestre de l'Ecole Provencher

ACTE II
Fratricide

The Belle of Ireland .... Paul de Ville
Orchestre de l'Ecole Provencher
Déclamation—"Hark to the Voice of the Wind"—Edouard LaPierre.

ACTE III
Rédemption

Allocution de Sa Grandeur Mgr A. Béliveau.
O Canada
Grand Avenue Two-step .... E. Hazel

DRAMATIS PERSONAE

Don Miguel D'Alavarez, duc de Campostral .... A. Doucet
Don José Maria D'Alavarez, son frère .... William Lévêque
Manassès, bohémien israélite .... J. L. de Ambrosis
Le Marquis del Brugos . Roland Houde
Le Comte Sans Bastiano (seigneurs) .... Edouard Viau
Don Henriquez Albucante (espagnols) .... Oscar Wynan.
Le Prince d'Estrella-Mayor .... Napoléon Dupas.
Bernado .... J. Papineau
Bartoloméo, majordome .... Bern. Lagimodière.
Pages attachés à la maison D'Alavarez—
Cascamillo .... Patrice Renaud
Isidro .... Léon Morisset
Ricardo .... Emilien Lévêque
Pépito .... Alfred Paul
Un alcade .... A. J. Maure
Des alguazils .... A. Laplante
E. Guilbault, M. Landry.

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques il a été proposé par le Frère J. A. Marion, secondé par le Frère Emile Letienne et adopté à l'unanimité: Que la Cour Taché avant appris avec regret la mort du Rév. M. Bellavance, frère de notre dévouée Frère Député Haut Chef-Ranger, et oncle du frère Norbert Bellavance, la dite Cour Taché offre à la famille et aux Frères éprouvés ses plus sincères condoléances; et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille éprouvée, et à la presse pour publication.

CE QUE FAIT L'EDUCATION RELIGIEUSE

Voici quels excellents commentaires fait le *Droit* sur les statistiques de la criminalité au Canada:

Nous venons de recevoir la "Statistique Criminelle" publiée par le ministère du Commerce, pour l'année se terminant le 30 septembre 1915.

La province d'Ontario avait, au recensement de 1911, une population de 2,523,274, pendant que Québec possédait 2,003,232 habitants. Cependant, sous le rapport du nombre d'enfants, la différence n'est pas aussi considérable, car, dans la province de Québec, tout le monde reconnaît que les familles sont plus nombreuses. Le terrain est donc on ne peut plus propice pour établir une comparaison des plus éloquentes.

Si nous prenons donc le tableau général montrant le nombre total des condamnations chez les enfants nous voyons: Québec, 3,053, Ontario, 8,954. Nous avons donc à peu près trois fois plus de jeunes déliquants dans Ontario que dans Québec.

Les jeunes criminels sont dans la même proportion: Québec, 626, Ontario, 1,822. Ici encore, nous avons encore une proportion de 1 à 3 en faveur de la province de Québec.

Si l'on compare les villes de Toronto et de Montréal, nous avons encore un bel argument en faveur des écoles catholiques. La population de Montréal, en 1911 était de 40,480 et nous pouvons dire qu'en 1915, elle dépassait les 500,000, pendant que celle de Toronto, à la même date, n'était que de 376,-528 et en 1915, elle n'était guère plus de 400,000.

Pour délits criminels, la ville de Montréal a eu 568 enfants condamnés, pendant que Toronto en a eu 853. Le nombre des condamnations sommaires montre une différence encore plus considérable. Nous voyons Montréal avec 451 et Toronto avec 1,706.

Si l'on compare maintenant la criminalité des enfants en dehors de ces deux grandes villes, nous voyons que la morale dans le reste de la province de Québec est encore beaucoup plus élevée que dans le reste de la province d'Ontario.

Ainsi, dans Québec, sur un total

de 626 condamnations criminelles chez les enfants, on voit que Montréal en prend 451, n'en laissant, pour le reste de la province, que 175. Dans Ontario, au contraire, Toronto ne prend que 853, sur un total de 1,822, en laissant 969 pour le reste de la province.

Dans les écoles catholiques, comme l'"Orange Sentinel" le reprochait tout dernièrement, les instituteurs et les institutrices font apprendre aux enfants le catéchisme, c'est-à-dire, les vérités de la religion, les devoirs que ces vérités imposent et les châtiments que la violation de ces devoirs entraîne, dans l'autre monde.

Quand un enfant n'a d'autre règle de morale que la loi des hommes, d'autre châtiment à craindre que ceux des parents et de la justice humaine, il est souvent tenté de commettre des actions répréhensibles, sachant qu'il pourra se cacher aux yeu des autorités civiles ou paternelles.

L'enfant catholique, au contraire, sait que l'oeil de Dieu le suit partout, que s'il iole les lois de Dieu, même si les hommes ne le voient pas, il aura quand même son châtiment.

J.-ALBERT FOISY.

DESIGNONS DES VILLES-OTAGES

(Echo de Paris)

J'ai reçu une lettre importante de l'abbé Wetterlé. C'est à propos des destructions systématiques auxquelles procèdent les Allemands dans leur retraite.

Tout autour de Roye, raconte un témoin, dans les champs, sur les routes, les arbres sont coupés au ras du sol; à Péronne, dans les jardins, les arbres fruitiers sciés. Les ruines de Bapaume flambaient encore quand les soldats de la délivrance y pénétrèrent. Tout l'horizon au nord de la Somme flambait..

J'abrège. Ces faits remplissent les journaux. L'Allemagne dans son angoisse s'en réjouit; elle y voit la compensation de sa défaite. Ils ne nous apprennent rien qu'elle ne nous ait annoncé dans mille invectives furieuses ou d'un pédantisme glacé.

A la veille de la guerre, le 1 juillet 1914, la National Zeitung écrivait: "Pauvre France! Ce ne sera plus cinq milliards qu'il faudra payer, mais peut-être trente. Et la Sainte Mère de Dieu de Lourdes aura beaucoup à faire, si elle, la miraculeuse, doit guérir tous les os que nos soldats casseront aux pauvres gens de l'autre côté des Vosges... La France sentira les coups reçus pendant plusieurs générations". En 1915, le docteur Gustave Streseman, membre du Reichstag, se félicitait du "pillage effectué en France dans le domaine des industries textiles et mécaniques... Dès maintenant, expliquait-il, les pertes économiques imposées à la France atteignent plusieurs milliards". Ce député se réjouissait à l'idée que "la mise en coupe sombre des territoires occupés en France" débarrasserait l'industrie allemande d'un adversaire redoutable.

Le but de guerre principal des Allemands en France, c'est de saigner notre race et de détruire nos richesses économiques.

Et quelle méthode dans leur ivresse barbare! "Nous sommes de la race du dieu au marteau, et nous voulons hériter de son empire", chantent leurs écoliers. Et par une prodigieuse "organisation" qui montre comment chez eux le technicien complète le mystique, ils ont déjà constitué des sociétés qui, maquillées sous des firmes de neutres, s'offrent à relever nos ruines! En détruisant notre territoire, ils satisfont leur haine jalouse, nous mettent en infériorité économique et se préparent des chantiers de travail!

La plus haute parole de l'Empire a donné la consécration officielle à cette doctrine de dévastation générale et régulière. Il y a plus de deux ans, le Kaiser a proclamé: "Si je suis obligé d'abandonner l'Alsace-Lorraine, je la rendrai nue comme la main".

Et nous, que disons-nous? Quelle parole qui soit un acte veut prononcer notre gouvernement?

Wetterlé, le grand patriote alsacien m'écrit: "Revenons-en à la théorie des villes-otages de Maeterlinck. Le poète belge connaît les Allemands et les sait aussi lâches que cruels. Il a vu juste dès les premiers mois de la guerre.

"Que les gouvernements alliés fassent savoir à l'Allemagne que Munich répond de Bruxelles; Nuremberg, de Gand; Essen, de Lille; Cologne, de Strasbourg; Mannheim, de Mulhouse; Mayence, de Metz, et ainsi de suite, et qu'à toute destruction opérée dans les villes françaises, alsaciennes, lorraines ou belges, et qui n'est pas rigoureusement exigée par les nécessités de la guerre, répliquera une destruction symétrique dans les villes germaniques correspondantes".

Ce n'est pas l'idée toute nue de vengeance qui anime le patriote belge ni le patriote alsacien; ni l'un ni l'autre de ces grands esprits ne prennent leur conseil des Furies, que certes l'on serait en droit d'écouter; ils s'inspirent de la raison impassible.

Vous savez si Maeterlinck connaît la Germanie; l'oeuvre de ce noble poète, ô dérision de la destinée, a recueilli, dans les vingt dernières années, ce qui subsistait de l'ancienne âme germanique, aimée trop généreusement par un grand nombre de nos pères. Maeterlinck a condensé en lui comme dans un foyer, je le dis à sa gloire, la spiritualité des vieilles Allemagnes quand elles se sont oubliées et reniées pour faire des appétits de la Prusse leur loi.

Quant à Wetterlé, vous savez s'il connaît le personnel dirigeant de l'impérialisme, de tous ces carnassiers ivres de force, au milieu desquels il a vécu au Reichstag, et qu'avec sa finesse personnelle et sa supériorité alsacienne il a su comprendre et mépriser.

Eh bien! l'Alsacien et le Belge s'accordent pour nous dire: "A chaque peuple il faut parler le langage qu'il comprend. L'Allemand pense nous terroriser. Qu'il éprouve à son tour une salutaire terreur!

"En ce moment, le militarisme prussien domine encore dans l'Empire des Hohenzollern, et applique sans contrôle ses principes barbares. Le jour où le peuple allemand saura que les excès des généraux entraîneront les plus dures représailles, soyez certain qu'il imposera aux chefs militaires des procédés de guerre moins inhumains".

Profonde observation. Tous les Alsaciens et tous les Lorrains qui ont eu indéfiniment à traiter avec les Allemands savent que ceux-ci, intoxiqués par leur orgueil de 1870, par leur doctrine de la violence et par leur naturelle grossièreté, ne croient que le droit du poing (Faustrecht) et deviennent traitables jusqu'à la platitude quand ils voient à leur tour le poing les menacer. Les Allemands répudieront leur théorie de la guerre dure, s'ils croient qu'elle peut se retourner contre eux.

Tout nous presse de proclamer la loi du talion. Nos victoires mêmes de la Somme font plus tragique la situation de nos territoires occupés.

"D'après tous les renseignements qui nous arrivent d'Alsace, m'écrit Wetterlé, les autorités allemandes sont en train de déménager, non seulement les précieuses collections de nos musées et de nos bibliothèques, mais encore le matériel de nos usines et les archives des administrations. On peut conclure de là qu'au cas où les troupes du Kaiser seraient obligées de se replier, elles commettraient méthodiquement chez nous les mêmes attentats contre la propriété qu'à Bapaume, Péronne et Noyon.."

Sans plus de retard, officiellement, désignons des villes-otages.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.



Cité de St. Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des débentures spéciales et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur le coté de la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de cinq ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année, et un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi (4½%) pour cent par année.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété, réelle affectée, représentant au moins les 3-5 en valeur de la dite propriété, ne pétionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage.

Les améliorations projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles seront faites comme suit:

Un trottoir en madriers de 4 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Aubert, entre les rues Saint-Joseph et Taché. Coût approximatif, $212.00.

L'ouverture et le nivellement de la rue Dupuy, de la rue Marion à la limite extrême de la dite rue Dupuy. Coût approximatif, $852.00.

Par ordre,
J.-B. Côté,
Greffier.

St. Boniface, Man., le 17 avril, 1917.
—25

Le succès anglais dans la région de Cambrai est considérable: 11,-000 prisonniers, 100 canons gros calibre, 60 mortiers, 163 mitrailleuses.

* * *

Le Brésil a rompu, lui aussi avec les Etats-Unis. La République Argentine est sur le point d'imiter le Brésil.

* * *

Paris, 12. — Violents combats d'artillerie à St-Quentin, Soissons et en Champgane.

* * *

Les anglais s'emparent de Monchy-le-Preux. Les canadiens ont pris une part importante à la bataille de Lens-Arras.

THEATRES

Walker — Cette semaine vues annimées "Intolerance" le plus grand succès de D. W. Griffith, surpass "The Birth of a Nation"; il a fallu 56,000 acteurs pour monter "Intolérance"; prix: matinées de 25c à $1.00; soirée 25c à $1.50.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine:

Winnipeg—Cette semaine "The Cindereila Man" la semaine prochaine, "Seven Keys to Baldpate".

A *l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville*: matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine:

Orpheum—Miss Dorothy Shoemaker, dans "Supper for Two"; Miss Ray Cox dans "Her Lesson in Horseback Riding"; Dorothy Brenner, chansons; Ted Boyle et Harry Bown, comédie; trio de Helen Leach Wallin, Frank et Tobin, chansons, danses, dans "Jockey". Walter De Léon et Mary Davis dans "Behind the front"; cinéma: vues de Hollande, et danses japonaises.

Dominion — Cette semaine, le même programme que la semaine dernière.

PETITES ANNONCES

A LOUER—Logement de deux chambres, avec chambre de bain privée. Possession immédiatement. S'adresser à l'imprimerie du Manitoba.

A LOUER—Un logis de deux chambres, chauffé, éclairage et eau. S'adresser à 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 24

A LOUER—Bonne et grande écurie à louer. Adreser vous au No. 41 Avenue Provencher, Saint-Boniface.

SERVANTE—On demande une servante générale; pas de cuisine; canadienne-française ou française. S'adresser à Madame J. H. Tremblay, 739 avenue Wolseley, Winnipeg, Tél. Sh. 2328.

Contre le coût élevé de la vie.—Les diverses enquêtes et controverses provoquées par le coût élevé de la vie commencent à porter leur fruit. La Western Mutual Investment Co. 649 Somerset Block, se prépare à subdiviser sa ferme de 240 acres: le ¼ nord-ouest et la moitié nord du ¼ sud-ouest de 33-9-4 Est, près de Grande Pointe, Manitoba, à côté du domaine possédé par les Sœurs de Saint-Boniface. Cette subdivision se fera en lots de dix acres, et est destinée aux jardiniers. Les lots seront vendus à très bas prix, et à termes faciles, répandues sur une période de plusieurs années. Si on le désire, la compagnie aidera aux améliorations. La terre est surtout propre aux jardins maraîchers et conviendra à ceux qui désirent commercer avec la ville, puisque c'est situé dans le rayon de 10 milles de Winnipeg, sur le chemin de Sainte-Anne. 22

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser à Madame A. Gauvin, Suite 1 Edifice Le Manitoba, 42, Avenue Provencher, Saint-Boniface.

M. EMILE DUGAL annonce à ses amis et au public qu'il a formé une société connue sous le nom de Dugal & Voyer. Ces messieurs s'occuperont du système de plomberie, chauffage, etc. Avenue Taché, Bloc Dubuc. Téléphone Main 2125. Résidence, M. Dugal Main 7469. Résidence, M. Voyer, M 2126. 10